

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE



## PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (PNDA) Project Details (P169021) PPA N D 4-V3010

## ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION DE RÉINSTALLATION (PAR)

NSIONI / Territoire de LUKULA

d'Action de Réinstallation (PAR) des travaux de réhabilitation des axes routiers des territoires de Luc Lukula et Sekebanza dans la Province du Kongo Central. (Liste des participants en annexe).  1. Bref exposé fait par la représentant Ja Consultant  Le Consultant a commencé par présenter brieves ent le Programme National de Développem Agricole (PNDA), avant de revenir sur les impacts potentiels du projet qui pourraient découler de travaux de réhabilitation des axes routiers dans les territoires de Luozi, Lukula et Sekebanza, situés de la province du Kongo Central, notamment sur les terres, les biens privés, les habitations et les activiéconomiques. Une attention particulière a été portée à la situation des personnes vulnérables, notamme les femmes chefs de ménage, les personnes agées, les personnes vivant avec un handicap et les aut groupes à besoins spécifiques.  Le Consultant a présenté l'objectif du Plan d'Action de Réinstallation (PAR), en conformité avec Norme Environnementale et Sociale n°5 (NES n°5) de la Banque mondiale. Il a décrit le processus recensement des Personnes Affectées par le Projet (PAP), en insistant sur l'importance de la date but Il a également expliqué les étapes d'évaluation des pertes, les modalités d'indemnisation, mécanismes de paiement, ainsi que les pratiques prohibées dans le cadre de ce processus.  Enfin, il a détaillé le mécanisme de gestion des plaires et litiges, qu'il s'agisse de griefs non sensib ou de plaintes liées aux violences basées sur le genre (VBG), à l'exploitation et aux abus sexuels (EA ou au harcèlement sexuel (HS).  Après cet exposé, les participants ont été invités à exprimer leurs questions auxquelles le Consultar répondu et leurs suggestions.	
Le Consultant a commencé par présenter brieven ent le Programme National de Développeme Agricole (PNDA), avant de revenir sur les impacts potentiels du projet qui pourraient découler de travaux de réhabilitation des axes routiers dans les territoires de Luozi, Lukula et Sekebanza, situés de la province du Kongo Central, notamment sur les terres, les biens privés, les habitations et les activitéconomiques. Une attention particulière a été portée à la situation des personnes vulnérables, notamme les femmes chefs de ménage, les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap et les aut groupes à besoins spécifiques.  Le Consultant a présenté l'objectif du Plan d'Action de Réinstallation (PAR), en conformité avec Norme Environnementale et Sociale n°5 (NES n°5) de la Banque mondiale. Il a décrit le processus recensement des Personnes Affectées par le Projet (PAP), en insistant sur l'importance de la date bute Il a également expliqué les étapes d'évaluation des pertes, les modalités d'indemnisation, mécanismes de paiement, ainsi que les pratiques prohibées dans le cadre de ce processus.  Enfin, il a détaillé le mécanisme de gestion des plair es et litiges, qu'il s'agisse de griefs non sensib ou de plaintes liées aux violences basées sur le genre (VBG), à l'exploitation et aux abus sexuels (EA ou au harcèlement sexuel (HS).  Après cet exposé, les participants ont été invités à exprimer leurs questions auxquelles le Consultar répondu et leurs suggestions.	£1,
Le Consultant a commencé par présenter brieve ent le Programme National de Développem Agricole (PNDA), avant de revenir sur les impacts potentiels du projet qui pourraient découler de travaux de réhabilitation des axes routiers dans les territoires de Luozi, Lukula et Sekebanza, situés de la province du Kongo Central, notamment sur les terres, les biens privés, les habitations et les activitéconomiques. Une attention particulière a été portée à la situation des personnes vulnérables, notamme les femmes chefs de ménage, les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap et les aut groupes à besoins spécifiques.  Le Consultant a présenté l'objectif du Plan d'Action de Réinstallation (PAR), en conformité avec Norme Environnementale et Sociale n°5 (NES n°5) de la Banque mondiale. Il a décrit le processus recensement des Personnes Affectées par le Projet (PAP), en insistant sur l'importance de la date bute Il a également expliqué les étapes d'évaluation des pertes, les modalités d'indemnisation, mécanismes de paiement, ainsi que les pratiques prohibées dans le cadre de ce processus.  Enfin, il a détaillé le mécanisme de gestion des platres et litiges, qu'il s'agisse de griefs non sensib ou de plaintes liées aux violences basées sur le genre (VBG), à l'exploitation et aux abus sexuels (EA ou au harcèlement sexuel (HS).  Après cet exposé, les participants ont été invités à exprimer leurs questions auxquelles le Consultar répondu et leurs suggestions.	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *
Agricole (PNDA), avant de revenir sur les impacts potentiels du projet qui pourraient découler de travaux de réhabilitation des axes routiers dans les territoires de Luozi, Lukula et Sekebanza, situés de la province du Kongo Central, notamment sur les terres, les biens privés, les habitations et les activitéconomiques. Une attention particulière a été portée à la situation des personnes vulnérables, notammeles femmes chefs de ménage, les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap et les aut groupes à besoins spécifiques.  Le Consultant a présenté l'objectif du Plan d'Action de Réinstallation (PAR), en conformité avec Norme Environnementale et Sociale n°5 (NES n°5) de la Banque mondiale. Il a décrit le processus recensement des Personnes Affectées par le Projet (PAP), en insistant sur l'importance de la date bute Il a également expliqué les étapes d'évaluation des pertes, les modalités d'indemnisation, mécanismes de paiement, ainsi que les pratiques prohibées dans le cadre de ce processus.  Enfin, il a détaillé le mécanisme de gestion des plaires es et litiges, qu'il s'agisse de griefs non sensib ou de plaintes liées aux violences basées sur le genre (VBG), à l'exploitation et aux abus sexuels (EA ou au harcèlement sexuel (HS).  Après cet exposé, les participants ont été invités à exprimer leurs questions auxquelles le Consultan répondu et leurs suggestions.	
Norme Environnementale et Sociale n°5 (NES n°5) de la Banque mondiale. Il a décrit le processus recensement des Personnes Affectées par le Projet (PAP), en insistant sur l'importance de la date bute Il a également expliqué les étapes d'évaluation des pertes, les modalités d'indemnisation, mécanismes de paiement, ainsi que les pratiques prohibées dans le cadre de ce processus.  Enfin, il a détaillé le mécanisme de gestion des plaires et litiges, qu'il s'agisse de griefs non sensib ou de plaintes liées aux violences basées sur le genre (VBG), à l'exploitation et aux abus sexuels (EA ou au harcèlement sexuel (HS).  Après cet exposé, les participants ont été invités à exprimer leurs questions auxquelles le Consultan répondu et leurs suggestions.	es ns és ent
ou de plaintes liées aux violences basées sur le genre (VBG), à l'exploitation et aux abus sexuels (EA ou au harcèlement sexuel (HS).  Après cet exposé, les participants ont été invités à exprimer leurs questions auxquelles le Consultai répondu et leurs suggestions.	de dr. des
répondu et leurs suggestions.	
2. Questions des participants	t a
이렇지않이 1. 이렇게 회의 회사를 되었습니다. [2] [2] [2] [2] [2] [2] [2] [2] [2] [2]	
1. Quelle est la dimension de la nonte	
	b and
2. Our Sera le sons de ceux qui rétaint sabsant récensement ?  2. Quel est le sons de nous qui ont étaient re Par mos membres de famille ?	presenta

4. Pour puri Vouloir nous pouper par le Comal de la Bongue?
5. Pour les parsonnes ôgé, qui ve sont par a mesure de la Sakhalen pour être pouper, Comment de Vous nous

3. Réponses du Consultant

R1/ Je l'ai bien précisé dons mon exposer, la dimension de la Nonte est de 6m de largeur.

F/2/ Les Enquêteurs De nenseigneient sompris de Vos
Vorsins pour evair les Identités de cens qui
etaient obsent. l'objectif était de ne laisser prisons
leurs paleard poirons, mois ceux qui voudrons être
exuple les cele some foite.

4. Recommandations formulées par les par icipants le propriée propriée. Pui finance

1. Mans Vaulans que les soutachteures soirent Engagon for l'antre prise lans dus bravans

2. One l'entreprise de dennage les familles qui fordrons luns betaille qui suntuer por les Engins

De présent procès-verbal a été établi aux jours, mon et année que ci-dessous.



Justin - BISIMWA

Page 2 of 2

Gilbert NZITA MAVUNG